

La raison de notre espérance

Le contenu de notre justification

Notre justice devant Dieu

« Nous croyons que notre bonheur se trouve dans le pardon de nos péchés à cause de Jésus-Christ, et que c'est en ce pardon que consiste notre justice devant Dieu, comme David et l'apôtre Paul nous l'enseignent. Ils proclament, en effet, le bonheur de l'homme à qui Dieu accorde la justice sans les œuvres (Ps 32.1-2; Rm 4.6-7). Le même apôtre dit que nous sommes gratuitement justifiés par sa grâce, par la rédemption qui est en Jésus-Christ (Rm 3.24).

C'est pourquoi nous restons attachés à ce solide fondement pour toujours. Nous donnons toute gloire à Dieu, nous nous humilions et nous nous reconnaissons tels que nous sommes, sans mettre notre confiance en nous-mêmes ni en nos mérites. Nous nous appuyons et nous nous reposons uniquement sur l'obéissance du Christ crucifié. Son obéissance devient nôtre quand nous croyons en lui.

Elle est suffisante pour couvrir toutes nos iniquités et nous permettre de nous approcher de Dieu avec assurance, libérant notre conscience de la crainte, de la terreur et de l'angoisse, afin que nous ne fassions pas comme notre premier père, Adam, qui, tout tremblant, s'est couvert de feuilles de figuier (Gn 3.7). En vérité, s'il fallait que nous comparaissions devant Dieu en nous appuyant tant soit peu sur nous-mêmes ou sur toute autre créature, nous serions, hélas, engloutis. C'est pourquoi chacun doit dire avec David : "Ô Seigneur, n'entre pas en jugement avec ton serviteur, car aucun vivant n'est juste devant toi" (Ps 143.2). »

Confession de foi des Pays-Bas, article 23

- 1. Deux aspects de la justification
- 2. Le pardon des péchés
- 3. L'imputation de la justice

La justification est un sujet tellement fondamental que la Confession de foi des Pays-Bas contient deux articles sur cette question (art. 22 et 23). Avouons que ce sujet n'intéresse pas beaucoup de gens aujourd'hui et semble bien loin de nos préoccupations quotidiennes. Même dans les Églises, on néglige souvent d'en parler. Et pourtant, ne sommes-nous pas au cœur de l'Évangile? Après tout, il

s'agit du salut de l'homme et de notre paix avec Dieu. Cela ne devrait-il pas être l'un des principaux soucis de tout cœur humain? Prenons donc encore le temps d'examiner cette magnifique doctrine.

1. Deux aspects de la justification

Il est important de bien saisir en quoi consiste notre justification. Au fond, c'est notre bonheur qui est en jeu, comme l'affirme l'article 23 : « *Nous croyons que notre bonheur se trouve...* » dans cette bonne nouvelle. Nous pouvons distinguer deux aspects de notre justification : un aspect « négatif », le pardon de nos péchés, et un aspect « positif », l'imputation de la justice du Christ. Quand nous croyons en Jésus, il enlève les vêtements souillés de nos fautes et nous revêt du beau manteau de sa justice.

Plusieurs confessions réformées font mention de ce double aspect de la justification. Par exemple, la Seconde Confession helvétique (1561) fait cette belle affirmation :

« Dieu nous regarde donc favorablement en raison du Christ seul, qui a souffert et est ressuscité. Et il nous impute, non nos péchés, mais la justice du Christ pour qu'elle soit nôtre. De la sorte, nous ne sommes pas seulement lavés de nos péchés et nettoyés, ou saints; mais encore, nous sommes dotés de la justice du Christ et acquittés de nos péchés, de la mort et de la condamnation. Bref, nous sommes justifiés et héritiers de la vie éternelle. Ainsi, à proprement parler, c'est Dieu seul qui nous justifie — et ce à cause du Christ seul —, ne nous imputant pas nos péchés, mais nous attribuant sa justice » (Seconde Confession helvétique, chap. 15, art. 3).

Il vaut la peine également de citer au long deux magnifiques articles de la Confession de La Rochelle (1559), en notant tout particulièrement les nombreux mots qui soulignent l'exclusivité du salut en Jésus-Christ (unique, intégral, parfait, total, tout, aucun, uniquement, si peu que ce soit, ailleurs, toujours, jamais, etc.).

- « Notre réconciliation. Nous croyons que, par le sacrifice unique que le Seigneur Jésus a offert sur la croix, nous sommes réconciliés avec Dieu, afin d'être tenus pour justes devant lui et considérés comme tels. Nous ne pouvons, en effet, lui être agréables et participer à son adoption que s'il nous pardonne nos fautes et les ensevelit. Nous affirmons donc que Jésus-Christ est notre intégrale et parfaite purification, qu'en sa mort nous avons une totale réparation pour nous acquitter de nos forfaits et des iniquités dont nous sommes coupable, et que nous ne pouvons être délivrés que par ce moyen. »
- « Notre pardon gratuit. Nous croyons que toute notre justice est fondée sur la rémission de nos péchés et que notre seul vrai bonheur se trouve dans ce pardon, comme le dit David. C'est pourquoi nous rejetons tous les autres moyens par lesquels nous penserions pouvoir nous justifier devant Dieu et sans présumer d'aucune vertu ni d'aucun mérite, nous nous en tenons uniquement à l'obéissance de Jésus-Christ, qui nous est attribuée aussi bien pour couvrir toutes nos fautes que pour nous faire trouver grâce et faveur devant Dieu. »

« **Notre paix**. En fait, nous croyons qu'en nous écartant si peu que ce soit de ce fondement — l'obéissance de Jésus-Christ — nous ne pourrions trouver ailleurs aucun repos, mais que nous serions toujours rongés par l'inquiétude puisque, pris en nous-mêmes, nous sommes dignes d'être haïs par Dieu, et que nous ne serons jamais en paix avec lui jusqu'à ce que nous soyons fermement convaincus d'en être aimés en Jésus-Christ » (Confession de La Rochelle, art. 17 et 18).

Le Catéchisme de Heidelberg (1563) exprime sans doute avec le plus de force ce double aspect de la justification :

« Comment es-tu justifié devant Dieu? Seulement par une vraie foi en Jésus-Christ. Aussi, quoique ma conscience m'accuse d'avoir gravement péché contre tous les commandements de Dieu, de n'en avoir jamais gardé aucun, et d'être encore continuellement enclin à tout mal, Dieu cependant, sans aucun mérite de ma part, mais par pure grâce, me donne-t-il et m'impute-t-il l'œuvre parfaite de restauration, la justice et la sainteté du Christ, comme si je n'avais jamais commis ni eu aucun péché, et comme si j'avais eu moi-même cette parfaite obéissance que Jésus-Christ a observée pour moi; à la seule condition que je reçoive ce bienfait avec un cœur croyant » (Catéchisme de Heidelberg, Q&R 60).

2. Le pardon des péchés

La Confession des Pays-Bas commence donc par mentionner l'aspect négatif de notre justification. « *Nous croyons que notre bonheur se trouve dans le pardon de nos péchés à cause de Jésus-Christ* » (art. 23). Oui, quelle bonne nouvelle et quel bonheur! Nous avons par la foi en notre Sauveur le pardon de nos péchés à cause de Jésus-Christ. Comme le dit l'apôtre Paul : « *En lui, nous avons la rédemption par son sang, le pardon des péchés selon la richesse de sa grâce* » (Ép 1.7). Satan, le père du mensonge, cherche à nous faire douter de ce pardon. Il souffle à notre oreille : « Certains péchés passés sont trop graves pour que Dieu puisse te les pardonner ». Ou encore : « Peut-être que Dieu t'a pardonné tes péchés passés, mais regarde à ta vie aujourd'hui! Ce n'est pas très reluisant. » Nous risquons alors de nous mettre à douter du pardon de Dieu. Nous devons nous accrocher solidement aux promesses de Dieu dans sa Parole.

David, qui était meurtrier et adultère, a trouvé le pardon après avoir confessé ses péchés. Il a prié avec confiance :

« Autant les cieux sont élevés au-dessus de la terre, autant sa bienveillance est efficace pour ceux qui le craignent; autant l'orient est éloigné de l'occident, autant il éloigne de nous nos offenses » (Ps 103.11-12).

Lorsque nous mettons notre foi en Jésus-Christ, Dieu nous déclare justes une fois pour toutes. Certains prétendent que nous sommes alors pardonnés de nos péchés pour toujours. Nos péchés troubleraient notre paix, mais ne nuiraient pas à notre relation avec Dieu. Jésus nous enseigne au contraire à prier régulièrement : « Pardonne-nous nos offenses » (Mt 6.12). Nous avons quotidiennement besoin du pardon de Dieu. « Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous pardonner nos péchés et nous purifier de toute injustice » (1 Jn 1.9). Notre justification a été accomplie une fois pour toutes, mais

nous avons sans cesse besoin d'être pardonnés et de nous réfugier en Jésus-Christ. Tant que David n'a pas avoué sa faute, la main de Dieu pesait sur lui.

« Tant que je me suis tu, mes os se consumaient, je gémissais toute la journée; car nuit et jour ta main pesait sur moi. Ma vigueur n'était plus que sécheresse, comme celle de l'été. Je t'ai fait connaître mon péché, je n'ai pas couvert ma faute; j'ai dit : Je confesserai mes transgressions à l'Éternel! Et toi, tu as enlevé la faute de mon péché » (Ps 32.3-5).

Qui donc pourra nous accuser et nous condamner? Nous reconnaissons bien entendu que notre nature pécheresse héritée de nos premiers parents nous garde encore dans la corruption. Nous savons que les nombreux péchés que nous commettons encore chaque jour nous rendent indignes. Nous avons cependant confiance dans la parole de notre Sauveur qui nous dit : « C'est moi, moi qui efface tes crimes pour l'amour de moi, et je ne me souviendrai plus de tes péchés » (És 43.25). Voilà pourquoi David s'est exclamé : « Heureux celui dont la transgression est enlevée, dont le péché est pardonné! » (Ps 32.1).

3. L'imputation de la justice

La bonne nouvelle de l'Évangile ne se limite toutefois pas au pardon de nos péchés. Si Dieu ne faisait que nous pardonner, nous aurions encore besoin d'obéir à Dieu parfaitement pour accomplir notre justice. Quand un étudiant passe un examen, il ne lui suffit pas de présenter une feuille blanche et sans tache. Sa feuille doit être remplie de bonnes réponses pour qu'il puisse réussir. Si Dieu effaçait toutes nos fautes, mais nous laissait la tâche d'obéir à ses commandements, comment pourrions-nous réussir son examen qui exige une justice parfaite? C'est pourquoi la Confession des Pays-Bas souligne également l'aspect positif de la justification, c'est-à-dire la justice du Christ qui nous est gratuitement imputée :

« C'est en ce pardon que consiste notre justice devant Dieu, comme David et l'apôtre Paul nous l'enseignent. Ils proclament, en effet, le bonheur de l'homme à qui Dieu accorde la justice sans les œuvres (Ps 32.1-2; Rm 4.6-7). Le même apôtre dit que nous sommes gratuitement justifiés par sa grâce, par la rédemption qui est en Jésus-Christ (Rm 3.24) » (art. 23).

Sans que nous ayons besoin d'accomplir une seule œuvre, Dieu nous accorde la justice de son Fils. Quand nous avons cru en Jésus-Christ, Dieu le Père n'a pas seulement ôté nos péchés, il nous a aussi donné quelque chose de beau et de grand. Il nous a donné la justice que son Fils avait lui-même accomplie par son obéissance parfaite. Comme le dit l'apôtre Paul:

« Quant à celui qui ne fait pas d'œuvre, mais croit en celui qui justifie l'impie, sa foi lui est comptée comme justice. De même, David proclame le bonheur de l'homme au compte de qui Dieu met la justice, sans œuvres » (Rm 4.6-8).

Non seulement le meurtre et l'adultère de David ont-ils été effacés, en plus la parfaite justice de Jésus-Christ a été mise à son compte. David avait bien raison de chanter son bonheur!

« Car il n'y a pas de distinction : tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu; et ils sont gratuitement justifiés par sa grâce, par le moyen de la rédemption qui est dans le Christ-Jésus » (Rm 3.23-24).

Notre bonheur est-il le résultat de nos œuvres et de nos accomplissements, comme le prétend la pensée humaniste? Notre bonheur vient-il de la grâce de Dieu qui nous permettrait de contribuer à notre salut par nos œuvres, comme l'enseigne l'Église romaine? Pas du tout! Notre bonheur est un cadeau gratuit. Il découle uniquement des bonnes œuvres du Christ et de ses accomplissements qui nous sont imputés. Que signifie « imputer »? Ce mot signifie mettre sur le compte de quelqu'un, par exemple inculper une personne ou à l'inverse déclarer une personne juste.

Jésus a réussi l'examen à notre place. Il a présenté sa feuille d'examen non seulement sans tache, mais bien remplie de toutes les bonnes réponses. Il a obtenu une note parfaite! Par la foi, nous recevons cette note parfaite que le Père nous attribue gratuitement. C'est pourquoi l'article 23 ajoute : « Nous nous appuyons et nous nous reposons uniquement sur l'obéissance du Christ crucifié. Son obéissance devient nôtre quand nous croyons en lui. »

Oui, quel bonheur! Chacune des œuvres bonnes, saintes et justes accomplies par le Seigneur Jésus durant toute sa vie sur terre est mise gratuitement à notre compte. Dieu nous voit comme si nous avions toujours parfaitement obéi à tous ses commandements. Combien de péchés commettons-nous chaque jour? Ils sont très nombreux, mais sont tous effacés par le sang de Jésus. Combien d'œuvres bonnes Jésus a-t-il accomplies chaque jour de sa vie? Elles sont encore bien plus innombrables. Il a continuellement aimé son Père de tout son cœur, de toutes ses pensées, de toutes ses forces. Il a toujours aimé son prochain comme lui-même. Toute son obéissance parfaite devient nôtre quand nous croyons en lui! Quel bonheur d'être justifiés par la foi seule!

Paulin Bédard, pasteur

La raison de notre espérance, série d'études doctrinales sur la Confession de foi des Pays-Bas. L'auteur est pasteur de l'Église chrétienne réformée de Beauce, Québec, Canada, et directeur du site Ressources chrétiennes.

www.ressourceschretiennes.com



2021. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons. Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International (<u>CC BY-SA 4.0</u>)

Il est également interdit de reproduire la Confession des Pays-Bas dans son intégralité à des fins commerciales sans l'autorisation préalable des Éditions Kerygma. Ressources chrétiennes a obtenu cette permission dans le cadre de cette publication.